



Commission Sport ERL 17 novembre

Présent-e-s :

Equipe Projet de réhabilitation : Sébastien Pierrard (architecte), Julien Coutineau (Architecte C+2B), Yann Devisscher (Architecte C+2B) ; Julien Labat (Ecozimut), Sandrine Dufour (ISAO)

Association : Florian Labastie et Guillaume Darracq (BLAC) ; Jérémie Pouly (Buzoku Auzerville Judo) ; Mathilde Sanchez (Go-Elan Gym) ; Fabien Rouquette et Catherine Valladon (Foyer Rural), Fabienne Dzik (CRAHB)

Citoyen : François-Régis Valette

Mairie d'Auzerville-Tolosane Elu-e-s : Dominique Lagarde, Bakhta Kelafi, Gilbert Bonnes, Jean-Louis Malliet, Nicolas Druilhe, Sylvia Rennes, Alice Mellac, Isabelle Nguyen-Dai.

Agents : David Benoist, Xavier Lloret

Ecole René Goscinny : Isabelle Tritscher, Muriel Forté

Madame Kelafi ouvre la commission par une présentation historique du projet :

- Recueil des besoins depuis plusieurs mandats,
- Accompagnement par la CAUE,
- Puis par un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Elle déplore qu'il n'y ait pas eu d'échange permanent avec les associations. Elle considère que l'enveloppe pour répondre aux besoins devait être de 6,5 millions et trouve dommageable qu'elle soit ramenée à 4,5 millions.

Les architectes font une présentation du projet. C'est une équipe pluridisciplinaire (architectes, spécialiste en construction hors-site, spécialiste VRD, spécialiste des fluides et électricité, performance énergétique, acousticien).

Le projet consiste à démolir l'espace bétonné et à conserver la structure métallique du gymnase, afin de le reconstruire et retravailler l'espace. Le choix s'est porté sur une construction en bois. (*Voir document joint.*)

Retours des associations :

- Pour le Blac : Supprimer l'une des portes d'accès au gymnase pour permettre la mise en place d'une table de marque et les bancs des remplaçants. Protéger les

rangements au fond du gymnase afin de sécuriser les joueurs. L'espace convivial est un peu petit ; le bar côté gymnase n'est pas optimal.

- Le RCT : La perte de longueur due aux rangements est dommageable pour la pratique.
- Go-Elan Gym : Prévoir des points d'eau pour les plus petits à l'étage.
- FRRL : Prévoir un grand miroir dans la petite salle de l'étage,
- Buzoku : Prévoir des protections sur l'ensemble des murs du dojo.

Retour des écoles :

Crainte de perdre de l'espace dans la cour de récréation en cas de construction de l'ALAE. Inquiétude quant à la perte d'accès au gymnase pendant les travaux.

M. Valette considère que le projet de réhabilitation n'est pas assez ambitieux pour l'avenir de la commune, car il exclut des disciplines comme le handball. Il pense qu'il faut la construction d'un nouveau grand gymnase.

M. le maire précise que le choix a été fait de conserver le gymnase au centre du village, car c'est aussi un lieu d'animation pour Auzeville-Tolosane. Il rappelle que la commune est déjà dotée de trois gymnases dans la Cité des sciences vertes, ce qui constitue un frein aux demandes de financement. Le seul projet financièrement raisonnable pour la commune reste donc la réhabilitation de l'espace René Lavergne.

Suite à la réunion Madame Kelafi souhaite ajouté ceci au compte-rendu :

« Je souhaitais revenir brièvement sur la commission sport de ce lundi 17 novembre concernant la réhabilitation du gymnase René Lavergne, afin d'informer celles et ceux qui n'ont pas pu y assister. La réunion consistait en une présentation des architectes, venus exposer l'avancement du projet ainsi que les ajustements possibles.

Ayant suivi ce dossier pendant plusieurs années avec les associations et les écoles, je garde le sentiment que le projet présenté ne répond pas pleinement aux besoins de l'ensemble des usagers. La présentation a renforcé cette impression : la réhabilitation envisagée semble trop limitée au regard des pratiques actuelles et des besoins à venir.

Je souhaite également apporter une précision sur un point évoqué lors de la réunion : la commune ne dispose pas de quatre gymnases.

Le seul gymnase communal est René Lavergne.

Les équipements de l'ENSFEA et du lycée agricole ne relèvent pas de la commune et restent sous la responsabilité de leurs établissements. L'épisode du Covid l'a bien

montré : malgré les conventions, ces gymnases avaient été fermés, tandis que la commune avait maintenu l'accès au nôtre pour assurer la continuité des activités.

Le projet actuel comporte par ailleurs plusieurs limites importantes :

- un stationnement insuffisant,*
- une croissance régulière de la population,*
- un coût très élevé au regard des contraintes soulevées, avec des conséquences financières pour la commune.*

Je suis naturellement favorable à la réhabilitation du site, mais pas dans cette configuration. Il me semblerait plus pertinent d'envisager une transformation de René Lavergne en salles de grande dimension pour le foyer rural et les écoles, avec un budget mieux adapté, et de prévoir en parallèle la construction d'un nouveau gymnase disposant d'un parking suffisant, afin de répondre durablement aux besoins des associations et des habitants.

Je souhaitais simplement partager mon analyse et mon positionnement sur ce dossier. »



PRÉSENTATION DE PROJET NOVEMBRE 2025

RÉNOVATION DE L'ESPACE RENÉ LAVERGNE
POUR LA COMMUNE D'AUZEVILLE TOLOSANE

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE



- Architecte mandataire



- Architecte associé, OPC
- Expert construction modulaire & Hors site



- Désamiantage



- BE Structure et VRD

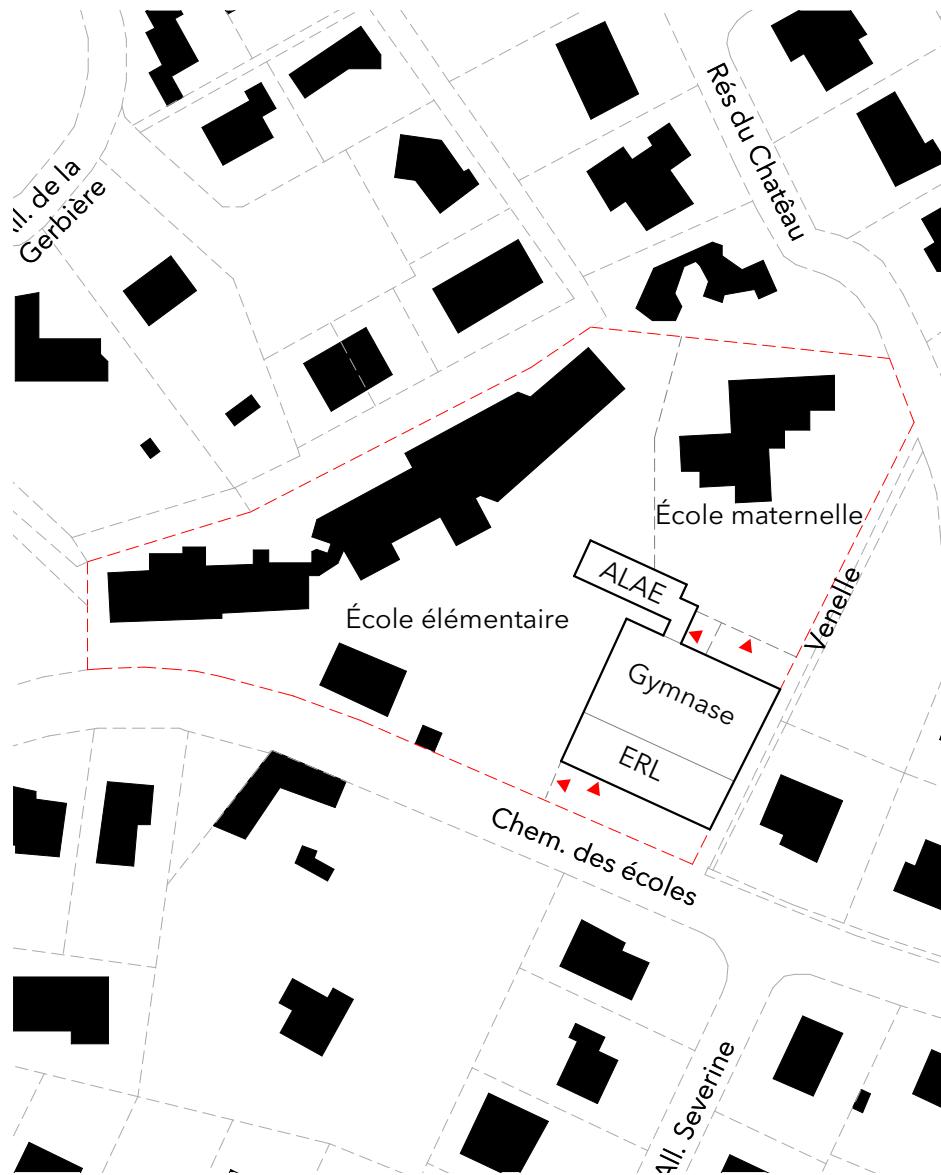


- BE Fluides, Electricité, SSI, Thermique et QEB



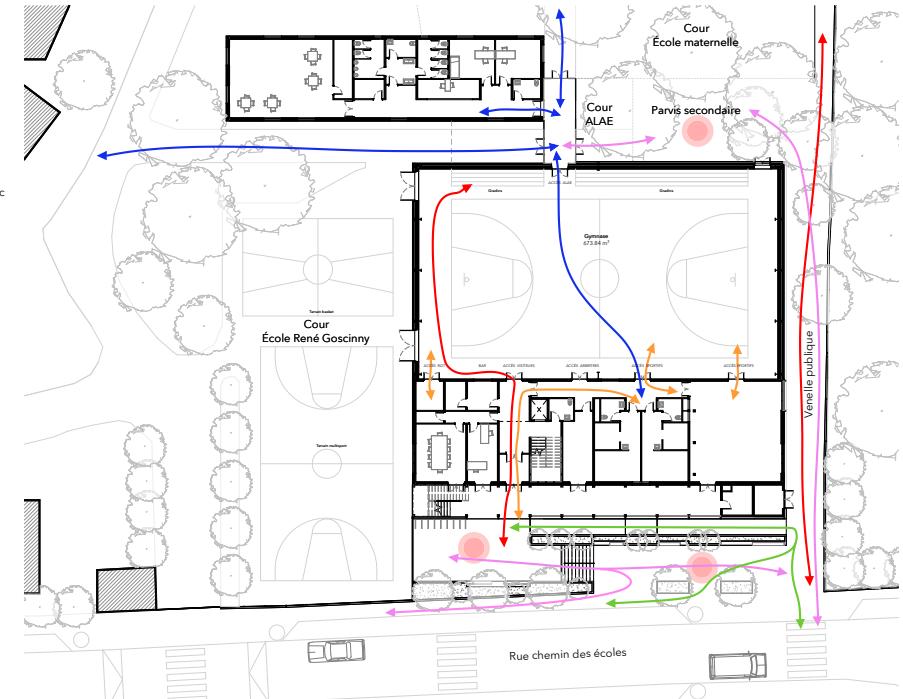
- BE Acoustique

UNE COHÉRENCE COMMUNALE



Plan de localisation

- Flux inter-école
- Flux parents / élèves
- Flux public
- Flux sportifs
- Flux PMR
- Rassemblement public

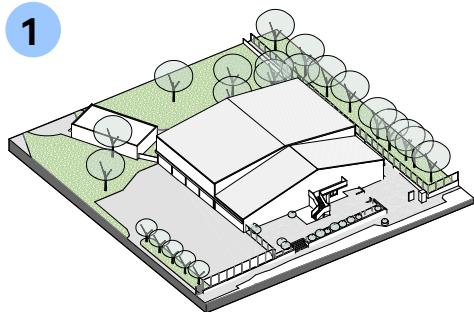


Schema des flux

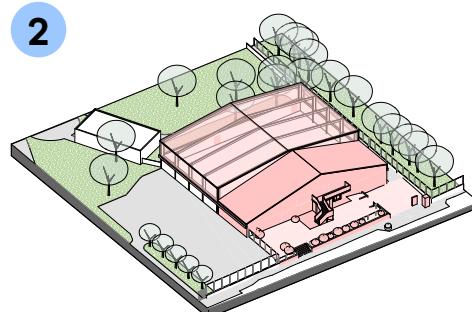


Perspective frontale façade sud

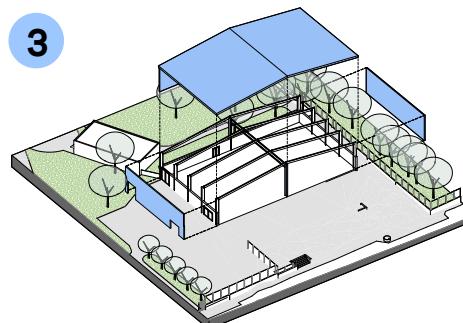
PRINCIPES D'INTERVENTIONS



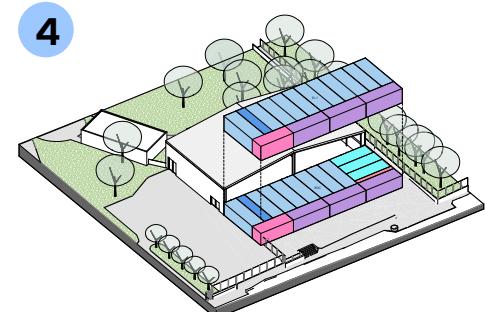
État des lieux



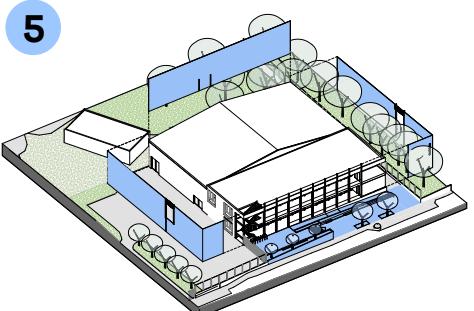
SUR SITE : Démolition - tranche ferme
HORS SITE : Lancement construction modulaire



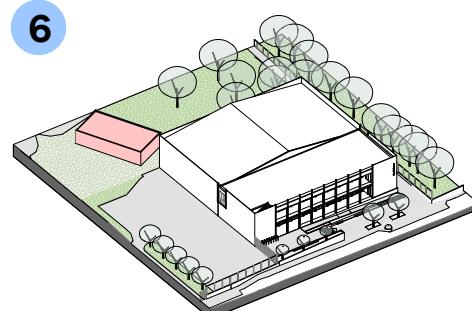
SUR SITE : Réhabilitation gymnase - GO «ancrage» modulaire
HORS SITE : Finalisation construction modulaire



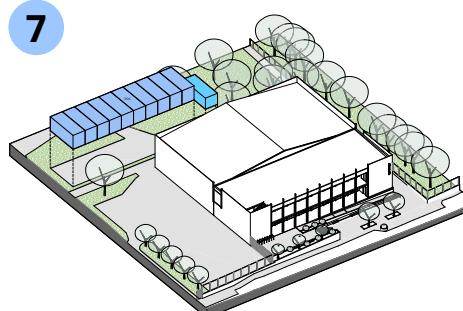
SUR SITE : Mise en place des modulaires de l'ERL



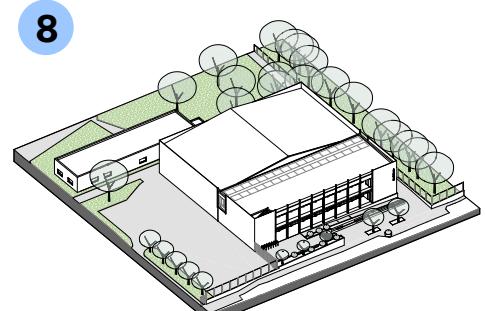
SUR SITE : Uniformité urbaine



SUR SITE : Démolition ALAE - GO «ancrage» modulaire
HORS SITE : Lancement construction modulaire



SUR SITE : Mise en place des modulaires ALAE

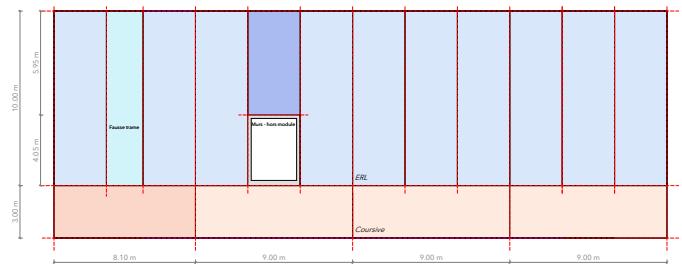


Livraison Finale

CONSTRUCTION HORS-SITE



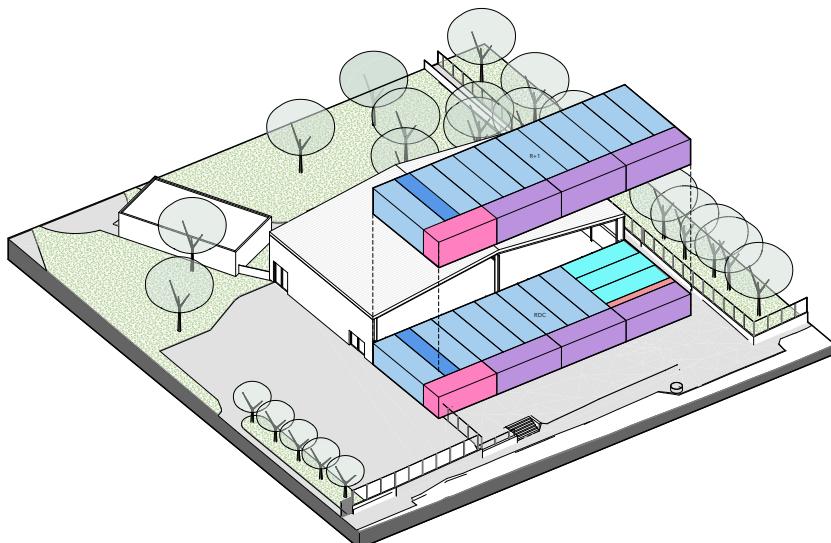
Plan de trame du rez-de-chaussée de l'ERL



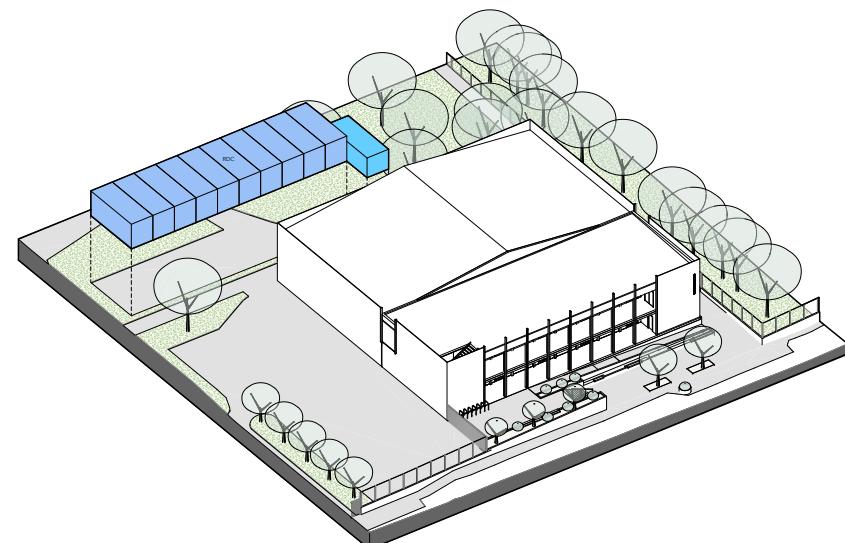
Plan de trame à l'étage de l'ERL



Photographies de constructions en modulaire

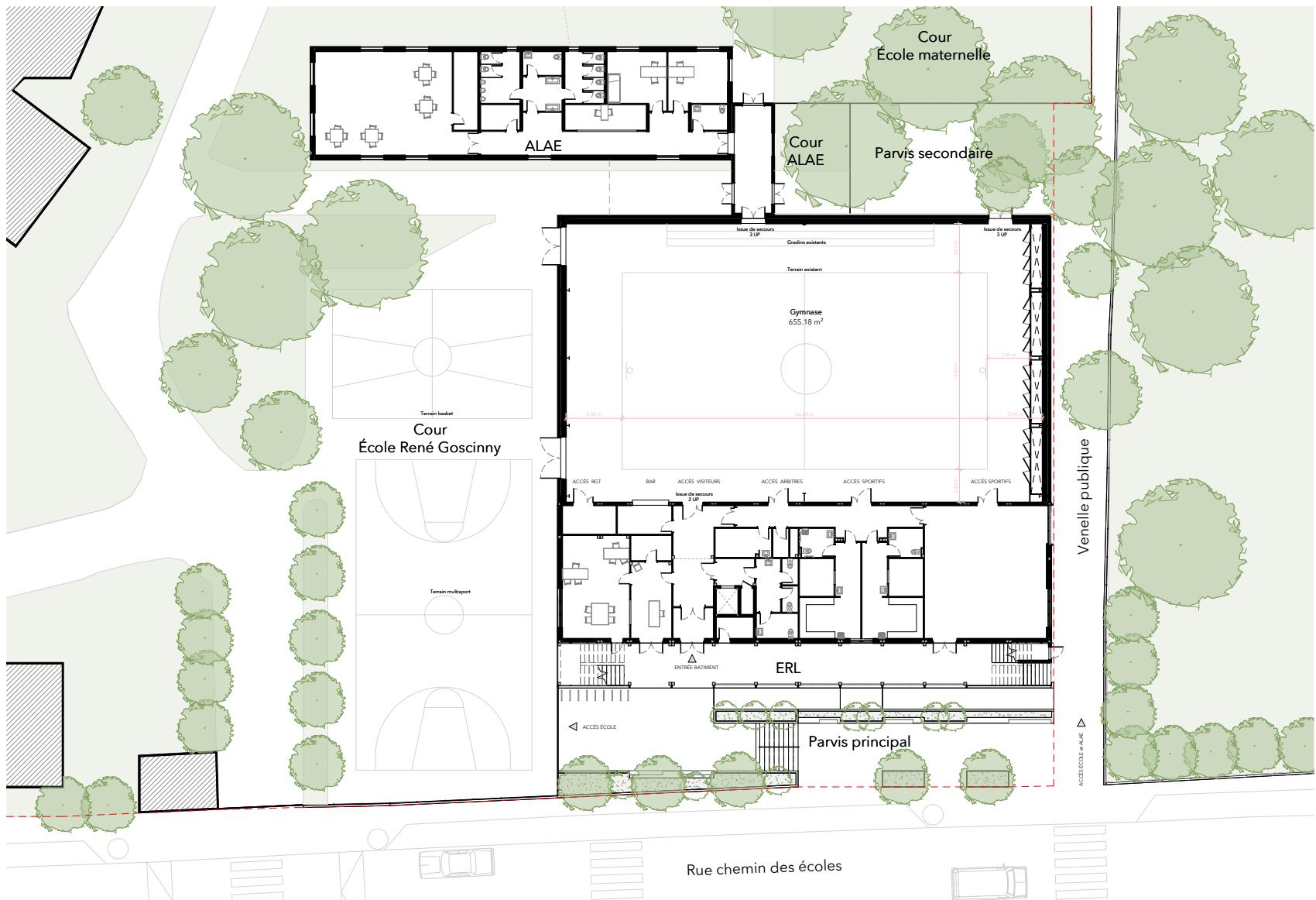


Axonométrie du principe constructif en modulaire de l'ERL

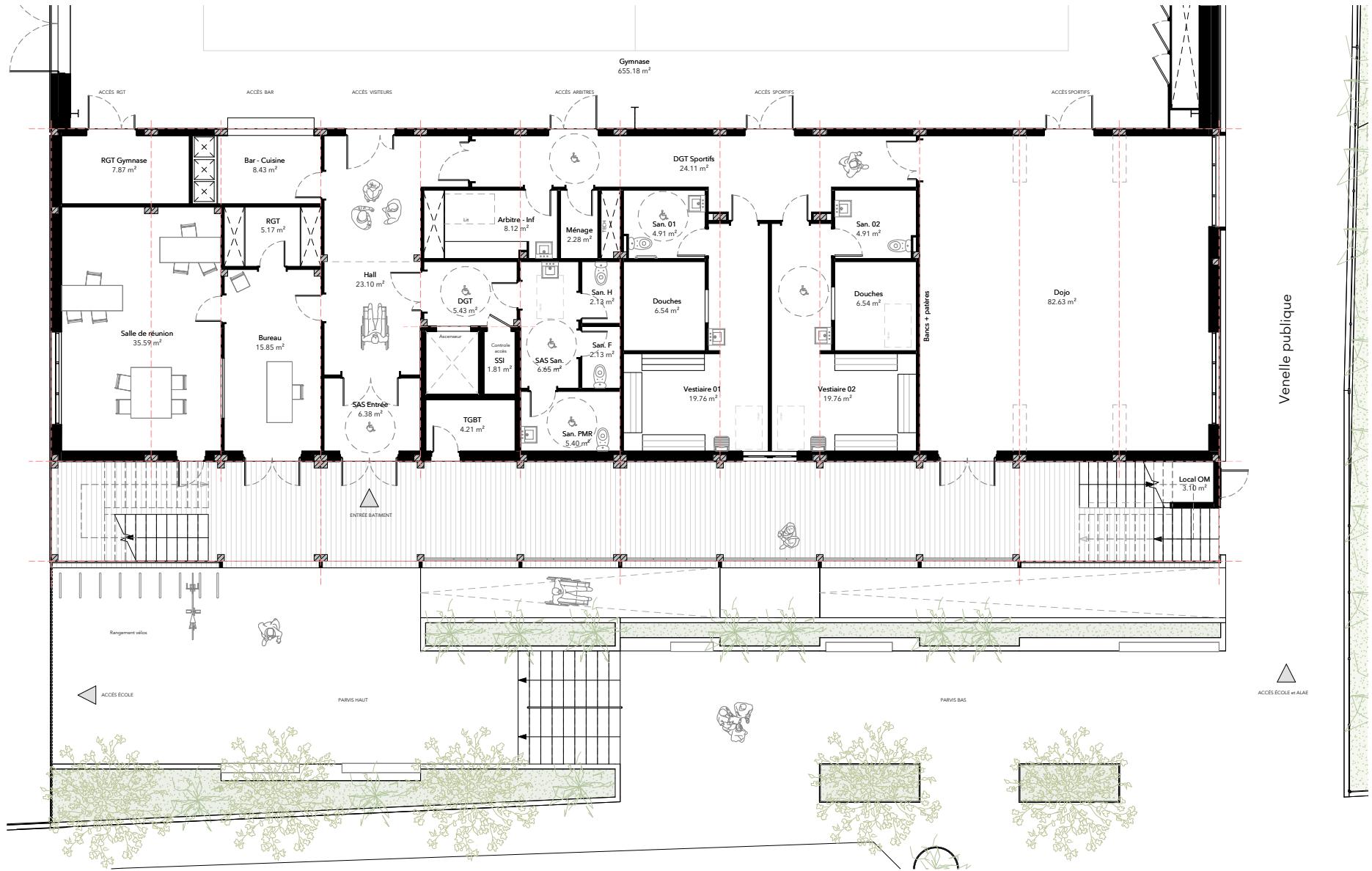


Axonométrie du principe constructif en modulaire de l'ALAE

PROJET RETENU



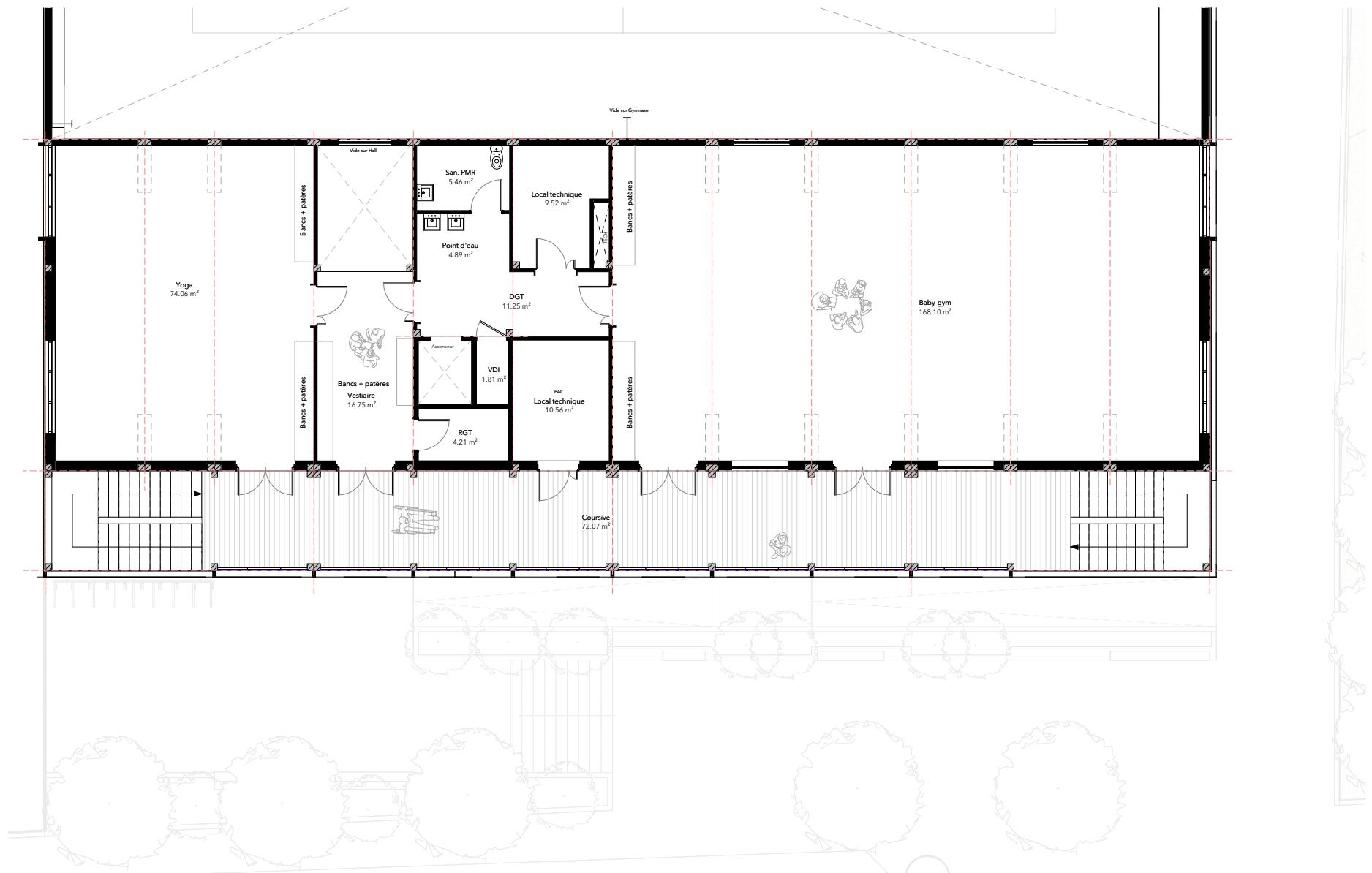
PROJET RETENU



Plan zoom - RDC

Modifié à date du 17 novembre 2025

PROJET RETENU



Plan zoom - R+1

Modifié à date du 17 novembre 2025

PROJET RETENU



Perspective de la façade principale depuis la rue

Quelques dates clés :

- Dépôt permis de construire : 15 décembre 2025
- Consultation des entreprises : avril-mai 2026
- Début des travaux : mai 2026
- Ouverture au public : Septembre 2027

MERCI